Image not found or type unknown

Lieu du droit de visite et de garde non respecter

Par **petitcolibri**, le **27/11/2013** à **22:57**

bonsoir,
j'ai eu la garde de mon fils 23mois et son père a le droit à 1 semaines par mois sans quitter la Basse Normandie.
Il le prends dimanche 1er décembre et me le ramène le jeudi 5 décembre et pendants ses quelque jours il veux l'emmener à Paris sans mon consentement.
Est ce que je peux prévenir la police pour qu'il vérifie qu'il es bien en basse Normandie?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés